



ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 05 Septembre 2022

Présents : M. GILLES (Président), M. BARRERA, Mmes GUEGAN, MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

D1 :

Le match N° 24891334 : **COURTHEZON JONQUIERES 2 / CAMARET AS** du 18/09 se jouera à Jonquièrre (Stade Fauquet) à 13H00

D4 :

En réponse au GRES D'ORANGE :

Report impossible : Trouver un terrain de repli (Voir BO du 29/08)

Le match N° 24892589 : **ETOILE D'AUBUNE 3 / AVIGNON OUEST 2** se jouera à 13h00

Poule C :

CAMARET 3 prend la place de non affecté 11. Match en retard **MALAUCENE 1 / CAMARET 3**

Report du match **VISAN / ALTHEN** sur décision du référent de proximité.

Le match N° 24892719 **VISAN 2 / ALTHEN** et le match N° 24893158 **BATHELASSE US 2 / VELLERON SO 2** devront se jouer le 11/09 à 15h00.

Poule D :

GORDES ESP 3 retire son équipe.

Poule F :

CADENET LUBERON 2 retire son équipe.

Note à tous les clubs :

Nous vous rappelons que les demandes de modification des rencontres doivent se faire par Footclubs.

SECTEUR COUPE

Coupe Grand Vaucluse

Le match N° 24965004 : **NYONS F.C. 1 / MORIERES ACS 1** est annulé. MORIERES qualifié.

Coupe Espérance

Retrait de **CADENET LUBERON**